Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels

Huitième Réunion des Parties

Dunedin, Nouvelle-Zélande, 19 - 23 mai 2025

Ordre du jour provisoire annoté

Secrétariat, Vice-Président de la RdP8

Point de l'ordre du jour	Documents
1. Ouverture officielle **1.1. Ouverture officielle et discours d'ouverture** *Un discours d'ouverture sera prononcé par la Nouvelle-Zélande. Élection du Président de la RdP8. Le Secrétariat informera les délégués et déléguées de tous les aspects administratifs, techniques et organisationnels. Les Parties auront la possibilité de faire une brève déclaration préliminaire.*	
2. Points de procédure **2.1. Adoption de l'ordre du jour** *La Réunion sera invitée à examiner l'ordre du jour provisoire et à proposer un éventuel ordre du jour supplémentaire avant l'adoption formelle.* **Résultats :** adoption de l'ordre du jour de la réunion et de l'ordre du jour supplémentaire si nécessaire. **2.2. Modification du règlement intérieur de la Réunion des Parties** *Le Secrétariat présentera une proposition de modification de l'Article 4 du Règlement intérieur.* **Mesures/résultats attendus :** adoption ou rejet de la proposition de modification du Règlement intérieur de la RdP. ***Résolution 8.x.*** **2.3. Création du Comité d'accréditation** *Les Parties seront invitées à nommer les Membres du Comité d'accréditation, lequel sera formé de trois représentants ou représentantes des Parties.*	**RdP8 Doc 01** **RdP8 Doc 02** **RdP8 Doc 03** **RdP8 Doc 04** **RdP8 Doc 05** **RdP8 Doc 06**

Résultats : mise en place d'un Comité d'accréditation, chargé de passer en revue les pouvoirs présentés par les Parties, conformément à la règle 5(3) du Règlement intérieur de la RdP ; (voir également la circulaire 2025-02 de l'ACAP - PCN concernant les directives relatives à la soumission des pouvoirs à la RdP).	
3. Rapports **3.1. Rapport du Comité d'accréditation** *La Présidence du Comité d'accréditation présentera un rapport concernant le résultat des délibérations dudit Comité.* **Résultats :** approbation des conclusions du Comité d'accréditation. **3.2. Rapport du Gouvernement dépositaire** *En tant que Dépositaire de l'Accord, l'Australie informera les Parties de l'évolution de l'état dudit Accord depuis la RdP7.* **3.3. Rapports des observateurs** *Les observateurs de la réunion auront l'occasion de présenter un bref rapport sur les activités liées à l'ordre du jour de la RdP8.*	**RdP8 Doc 07** **MoP8 Inf 03**
4. Fonctionnement du Secrétariat **4.1. Rapport Secrétariat** *Le Secrétariat rendra compte de ses activités au cours de la période triennale écoulée.* **Résultats :** les Parties prennent note de l'avancement des activités entreprises **4.2. Programme de travail du Secrétariat pour la période 2026-2028** *Examen par les Parties du Programme de travail proposé pour le Secrétariat sur la période 2026-2028.* **Résultats :** adoption du Programme de travail du Secrétariat pour 2026-2028. ***Résolution 8.x*** **4.3. Statut du Personnel** *Examen des points soulevés dans le rapport du Secrétariat relatifs au Statut du Personnel, le cas échéant.* **Résultats :** les Parties examinent toute question relative au Statut du Personnel découlant du rapport du Secrétariat. **4.4. Examen du Règlement financier** *Examen des points découlant du rapport du Secrétariat et du rapport financier provisoire 2025 concernant le Règlement financier, le cas échéant. Examen de la proposition de création d'un Sous-Comité budgétaire.*	**RdP8 Doc 08** **RdP8 Doc 18** **RdP8 Doc 08** **RdP8 Doc 08** **RdP8 Doc 09** **RdP8 Doc 23**

Résultats : les Parties identifient et proposent un suivi concernant toute question relative au Règlement financier ayant été relevée dans le rapport du Secrétariat et dans le rapport financier. Adoption ou rejet de la proposition de modification du Règlement financier visant à créer un Sous-Comité budgétaire. ***Résolution 8.x.*** **4.5. Examen de l'efficacité du Secrétariat** *Les Parties passent en revue le mandat pour l'examen de l'efficacité du Secrétariat de la RdP9 et nomment un Organe d'examen avec une représentation régionale.* **Résultats :** accord sur le mandat et désignation de l'Organe d'examen ; ***Résolution 8.x*** **4.6 Recrutement du nouveau Secrétaire Exécutif de l'Accord** *Le Secrétariat informera les Parties de la nomination d'un nouveau Secrétaire Exécutif (voir également la circulaire ACAP-PCN 2024-05) et du calendrier de passation des pouvoirs.* **Résultats :** les Parties se félicitent de la nomination du Secrétaire Exécutif.	**RdP8 Doc 10**
5. Fonctionnement de la Réunion des Parties *Aucun document n'a été soumis pour examen concernant ce point de l'ordre du jour.*	
6. Fonctionnement du Comité consultatif **6.1. Rapport du Comité consultatif** *Le Président du Comité consultatif présentera un rapport sur les activités et les résultats des réunions du Comité consultatif organisées depuis la RdP7, et plus particulièrement sur les avancées obtenues au titre de l'Article IX de l'Accord. Il s'agit d'un point de discussion essentiel lors de la Réunion.* 6.1.1 Cadre du rapport du Comité consultatif **Résultats :** les Parties examinent toutes les questions découlant du rapport sur le travail effectué par le Comité consultatif entre 2023 et 2025. **6.2. Programme de travail du Comité consultatif 2026-2028** *Lors de sa 14e réunion, le Comité consultatif a étudié et validé le Programme de travail 2026-2028 du Comité consultatif et de ses Groupes de travail. Les Parties sont invitées à examiner le Programme de travail proposé du Comité consultatif.* **Résultats :** adoption du Programme de travail du Comité consultatif pour 2026-2028. ***Résolution 8.x***	**RdP8 Doc 11** **RdP8 Doc 17**

7. Fonctionnement de l'Accord	
7.1. Proposition de modification à l'Annexe 1 : inscription de nouvelles espèces *Aucune proposition n'a été soumise par les Parties en vue de l'inscription de nouvelles espèces à l'Annexe 1.*	
7.2. Critères d'inscription et de retrait des espèces à l'Annexe 1 *Le document MoP8 Inf 01 donne une liste d'espèces candidates conformément à la taxonomie convenue, sélectionnées en fonction de la pertinence de leur inscription à l'Annexe 1 de l'Accord.*	**MoP8 Inf 01**
7.3. Rapport sur la mise en œuvre de l'Accord *Le Secrétariat présentera un document de synthèse, rédigé sur la base des rapports de mise en œuvre fournis au Secrétariat par les Parties à l'Accord. Il s'agit d'un point de discussion essentiel lors de la Réunion.* **Résultats** : il y a une discussion entre les Parties concernant l'évolution de la mise en œuvre de l'Accord et les obstacles rencontrés.	**RdP8 Doc 12** **RdP8 Doc 13** **RdP8 Doc 14** **MoP8 Inf 02**
7.4. Identification des actions prioritaires en matière de mesures de conservation *Le Président du Comité consultatif rendra compte de la mise à jour des priorités en matière de conservation conformément au cadre élaboré par l'Accord aux fins de lutter contre les menaces à terre et en mer.* *La stratégie actualisée concernant les Organisations régionales de la conservation et de la gestion des pêches (ORGPC) sera présentée pour approbation.* *La Nouvelle-Zélande proposera une Résolution sur les actions visant à traiter la crise de conservation qui frappe les albatros et les pétrels en raison de la menace que représentent les captures accessoires dans les pêcheries.* **Résultats :** approbation de la liste des actions prioritaires pour lutter contre les menaces en mer et à terre qui concernent les espèces inscrites à l'ACAP. Approbation de la stratégie concernant les ORGPC est approuvée. Adoption ou rejet de la résolution proposée. ***Résolution 8.x.***	**RdP8 Doc 15** **RdP8 Doc 22** **RdP8 Doc 25**
7.5. Indicateurs destinés à mesurer le succès de l'Accord *Le Président du Comité consultatif rendra compte des indicateurs de l'ACAP permettant d'évaluer l'état actuel des sites de reproduction, la taille des populations et leur évolution, ainsi que la disponibilité des données de suivi.*	**RdP8 Doc 13** **RdP8 Doc 14**

Résultats : il y a une discussion quant au statut des espèces inscrites à l'ACAP et du succès de l'Accord à ce jour, sur la base de l'éventail d'indicateurs employés par l'ACAP. Définition des actions supplémentaires requises pour élaborer et informer sur des indicateurs propres à l'ACAP.	
7.6. Renforcement des capacités *Le Secrétariat présentera le document RdP8 Doc 16 sur les indicateurs et les activités de renforcement des capacités. Les Parties doivent examiner l'utilité de continuer à présenter l'intégralité des indicateurs actuels de renforcement des capacités.* **Résultats :** prendre acte des initiatives prises en matière de renforcement des capacités au cours de la période triennale écoulée et définir de nouvelles initiatives pour 2026-2028. Accepter de supprimer l'indicateur de renforcement des capacités concernant les activités nationales.	**RdP8 Doc 16** **RdP8 Doc 25**
7.7. Stratégie de communication *Une mise à jour est fournie sur la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'ACAP. Il est proposé de créer un poste permanent de Conseiller en communication à temps partiel.* **Résultats :** la proposition de nouveau poste est acceptée ou rejetée.	**RdP8 Doc 26**
7.8. Arrangements avec d'autres organisations *Le Secrétariat présentera un rapport sur les arrangements existants ainsi que deux propositions de nouveaux arrangements, dont l'un est prêt à être signé et l'autre en cours d'élaboration.* **Résultats :** les Parties se félicitent des progrès enregistrés en ce qui concerne les arrangements avec d'autres organisations. La RdP accepte (ou rejette) les propositions visant à conclure un accord avec la CTMFM et à en élaborer un avec la GFW. ***Résolution 8.x***	**RdP8 Doc 21**
7.9. Rapport financier *Le rapport financier provisoire pour l'année financière 2025 donne des informations temporaires sur la progression à ce jour. Un rapport final sera transmis aux Parties à la fin de l'année comptable. En vertu de la Règle 11 du Règlement financier, un ou une commissaire au compte externe doit être désigné à chaque séance ordinaire de la Réunion des Parties.* **Résultats :** les Parties prennent acte du Rapport financier provisoire. La Réunion accepte de nommer une société d'audit désignée par l'Office d'audit de Tasmanie en tant qu'auditeur externe de l'Accord, conformément à l'article 11.1 du règlement financier.	**RdP8 Doc 09**

	7.10 Budget de l'Accord 2026-2028 *Le Secrétariat a préparé trois scénarios pour un projet de budget de l'Accord 2026-2028. Il est demandé aux Parties d'examiner ces scénarios et d'adopter un budget pour la période triennale 2026-2028. Il s'agit d'un point de discussion essentiel.* **Résultats :** adoption d'un budget de l'Accord pour 2026-2028. ***Résolution 8.x***	**RdP8 Doc 19**
	7.11. Barème des contributions *Un projet de trois scénarios pour le barème des contributions concernant la période triennale 2026-2028 est soumis à la considération des Parties. Ces scénarios ont été conçus conformément aux principes convenus par les Parties lors de la RdP3, et ont été calculés d'après les formules adoptées par les Parties lors de la RdP4. Il s'agit d'un point de discussion essentiel ; une décision doit être prise.* **Résultats :** adoption d'un barème des contributions pour la période triennale 2026-2028. ***Résolution 8.x***	**RdP8 Doc 20**
	7.12. Plans d'action nationaux *Aucun document n'a été soumis pour examen concernant ce point de l'ordre du jour. Les Parties auront l'occasion de présenter brièvement les progrès accomplis et les mesures prises dans le cadre de leurs Plans d'action nationaux - Oiseaux de mer.*	
	7.13. Adhésion à l'Accord des États de l'aire de répartition non Parties à l'Accord *Le rapport du Secrétariat contient des informations relatives à la mise en œuvre du Programme de travail du Secrétariat, notamment en ce qui concerne les relations avec d'éventuelles Parties à l'Accord.* **Résultats :** les Parties prennent acte des efforts consentis au cours de la période triennale écoulée quant à la possible adhésion des États de l'aire de répartition non Parties à l'Accord.	**RdP8 Doc 08**
8.	**Date et lieu provisoires de la neuvième Réunion des Parties** *Les Parties sont invitées à soumettre leurs propres propositions pour accueillir la neuvième Réunion des Parties (RdP9).*	
9.	**Questions diverses** **9.1. Communiqué de presse** *Le Secrétariat (en collaboration avec la Nouvelle-Zélande) préparera un communiqué de presse pour publication à la fin de la réunion.*	

9.2 Participation à de futures conférences *Le Président du Comité consultatif évoquera la participation éventuelle de l'ACAP à des conférences au cours de la période triennale 2026-2028.*	
10. Adoption du rapport de la RdP8 *Le Rapport de la réunion doit être rédigé et adopté en séance plénière par les Parties.* **Résultats** : adoption du rapport de la RdP8	
11. Observations finales *Le Président résume les résultats convenus de la réunion. Les Parties auront la possibilité de faire des remarques finales.*	